LE CONSEIL GÉNÉRAL FAIT 3 FOIS PLUS POUR L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS

D'AIDES POUR PAYER VOTRE ASSISTANTE MATERNELLE*

600 PLACES D'ACCUEIL CRÉÉES

D'INFOS POUR VOUS GUIDER

*Aide forfaitaire mensuelle, versée par trimestre, aux familles qui emploient une assistante maternelle agréée pour l'accueil de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans, déjà bénéficiaires du complément du libre choix du mode de garde versé par la CAF ou la MSA dans le cadre de la Prestation Accueil du Jeune Enfant. Montant variable selon la tranche du barème CAF à laquelle l'allocataire appartient, selon ses ressources et le nombre d'enfant(s) à charge.

www.valdoise.fr

estivès Crédits photo : Photononstop - Jupiterimages

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — FÉVRIER 2009 — NUMÉRO 2
ISSN : en cours

LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

DOSSIER PAGE 10
Logement : le conseil général agit pour tous

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20
Le Conseil départemental du développement durable

SOMMAIRE
FÉVRIER 2009 N° 2

ÉDITO p. 3

EN DIRECT DES CANTONS p. 4

DOSSIER p. 10

VU DU VAL D'OISE p. 16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI p. 18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE p. 20

ENTRE NOUS p. 22

SORTIR p. 24

EXPRESSIONS p. 30

CONTACTS p. 31

DOSSIER
Logement : le conseil général agit pour tous
10

18

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
Bibliothèque départementale du Val d'Oise la culture pour tous

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Une assemblée au service du développement durable

20

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique **EN DIRECT DES CANTONS** p. 4 à 9.
Également cités dans ce numéro : **Argenteuil-Est** p. 27 — **Beaumont-sur-Oise** p. 25 — **Bezons** p. 24 — **Cergy Nord** p. 24 — **Cergy Sud** p. 24, p. 26, p. 29 — **Eaubonne** p. 25 — **Écouen** p. 27 — **Enghien-les-Bains** p. 25 — **Ermont** p. 25, p. 29 — **Franconville-la-Garenne** p. 27 — **Gonesse** p. 25, p. 27 — **L'Hautil** p. 26, p. 27, p. 28 — **Herblay** p. 29 — **L'Isle-Adam** p. 24, p. 28 — **Luzarches** p. 29 — **Pontoise** p. 25, p. 27 — **Sannois** p. 27 — **Sarcelles-Sud-Ouest** p. 23, p. 27 — **Saint-Ouen l'Aumône** p. 24, — **Vallée du Sausseron** p. 25 — **Villiers-le-Bel** p. 16, p. 27.

ÉDITO

Au cœur de nos missions

Didier Arnal
Président
du conseil général
du Val d'Oise
president@valdoise.fr

Le C3D au travail

Le conseil départemental du développement durable (C3D) a été installé le 31 janvier. En réunissant des personnalités de tout le Val d'Oise au sein de cette instance indépendante, le conseil général fait le pari de la démocratie participative et s'ouvre sur la société civile. Les membres d'associations, les professionnels, les citoyens et les élus de toutes tendances qui le composent ont une mission exaltante car l'objectif est ambitieux : aider le conseil général à faire du Val d'Oise un éco-département en conciliant développement économique, progrès social et protection de l'environnement.

Des actions pour le logement !

L'hiver rigoureux que nous connaissons pointe une nouvelle fois le sort peu enviable des mal-logés en France. C'est le cas aussi dans notre département. Le conseil général a décidé de réagir aux côtés des autres partenaires par des propositions concrètes : la mise à disposition de bâtiments pouvant accueillir les personnes les plus fragiles cet hiver, l'élargissement de l'accès à son fonds de solidarité logement et l'incitation des communes à diversifier leur offre de logement. C'est notre dossier de ce mois. Pour la majorité que j'anime, rien ne justifie en effet que certains tournent le dos à l'obligation des 20 % de logements sociaux dans les communes, quand d'autres respectent la loi et s'efforcent d'accueillir tous les Valdoisiens, quels que soient leurs revenus.

Le conseil général proche des citoyens

Au quotidien, les équipes du conseil général accompagnent les Valdoisiens. Agents des routes ou des collèges, professionnels de la solidarité…, ils donnent à notre action toute sa légitimité. Au quotidien et sur le terrain, ils agissent auprès des citoyens et leur garantissent l'équité territoriale. Au moment où le président de la République annonce à grand fracas une vaste réforme des collectivités territoriales, soyez assurés que je veillerai à ce que cette proximité demeure au cœur de nos missions.

“Rien ne justifie en effet que certains tournent le dos à l'obligation des 20 % de logements sociaux dans les communes.”

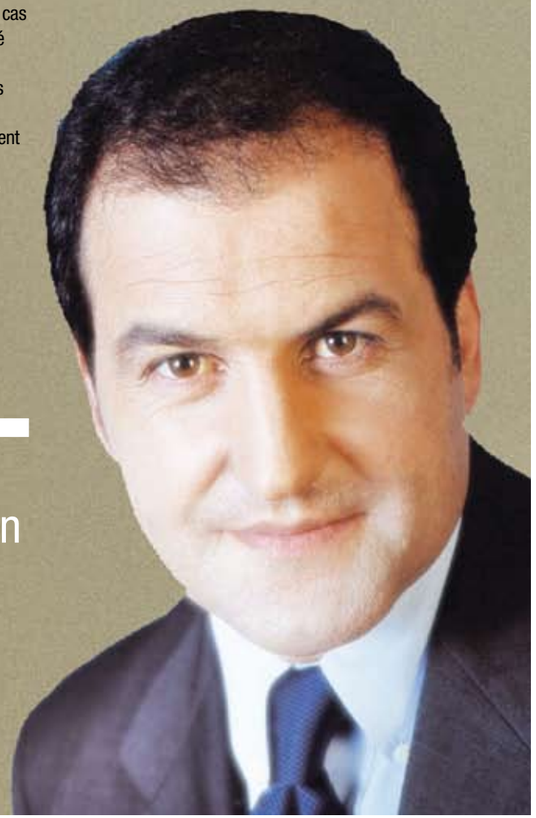

EN DIRECT
DES CANTONS

VIARMES VISITE CANTONALE-

Un cadre privilégié pour un canton en plein essor

Au cœur du Val d'Oise, le canton de Viarmes réunit dix communes rurales dans un cadre paysager, historique et culturel privilégié.
Le président, Didier Arnal, s'y est rendu récemment afin de constater sur le terrain les réalisations du conseil général.
Afin de répondre à la problématique spécifique de la petite enfance en milieu rural, Didier Arnal a encouragé à Baillet-en-France la mise en place d'une halte-garderie itinérante, « La Ronde de Carnelle ». Le conseil général accompagne également les projets de restructuration d'établissements pour personnes âgées dépendantes à Viarmes et Saint-Martin-du-Tertre. Il favorise le rayonnement culturel de la Fondation Royaumont au travers d'un contrat d'objectifs triennal. Le conseil général apporte son soutien financier à la création et à la requalification des zones d'activités. Sont concernées notamment la requalification de la ZAE de Montsoult et l'extension de la zone d'activités de l'Orme à Viarmes et Belloy-en-France.Il encourage la préservation des Espaces naturels remarquables (Parc naturel régional Oise Pays de France, Espaces naturels sensibles) et s'est engagé aux côtés des communes concernés par le tracé de la Francilienne en Vallée de Chauvry dans l'élaboration d'une charte environnementale. Le conseil général agit pour le prolongement de l'A16 de l'Isle-Adam à la Francilienne. Il entretient et améliore les 56 km de voirie départementale et poursuit sa réflexion sur les aménagements cyclables à Baillet-en-France, Belloy-en-France et Viarmes.

3 espaces naturels sensibles créés ou projetés dans le canton de Viarmes : les Prairies à Maffliers, le Biocorridor à Viarmes, et les Grands jardins à Noisy-sur-Oise.

CANTON VIARMES

Élu : Daniel DESSE
Groupe Union pour le Val d'Oise

10 communes : Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsoult, Noisy-sur-Oise, Seugy, Saint-Martin-du-Tertre, Viarmes, Villaines-sous-Bois

Nombre total d'habitants : 21 032

Superficie : 70,9km²

Un 3e Espace naturel sensible local sur le canton
Composé en grande majorité de oisements, vergers, prairies ou champs, cet espace d'une dizaine d'hectares à Noisy-sur-Oise assure la transition entre la ville et les Bords de l'Oise, au niveau de l'ancien cours de la rivière. Il assure aussi dans sa partie est, en limite avec Asnières, une fonction de biocorridor à cervidés. Fragilisé par un foncier morcelé et par quelques occupations illégales, cet espace de veille foncière permettra à la commune, avec le soutien technique et financier du conseil général, de pérenniser la vocation naturelle et agricole de cet espace.

BEAUMONT-SUR-OISE SANTÉ

Lancement de la construction du nouvel hôpital psychiatrique

La reconstruction de l 'hôpital vient de commencer. Répondant aux normes HQE, le nouveau bâtiment permettra, grâce à un jardin sécurisé, des ailes fermées avec libre circulation, des chambres particulières et des chambres doubles, une humanisation de l'hospitalisation. Il accueille dans ses locaux l'espace Écoute Ado soutenu par le conseil général, lieu d'écoute, de parole, d'orientation et de prise en charge des adolescents de 12 à 18 ans.

7 missions locales implantées à Argenteuil, Cergy, Beaumont-sur-Oise, Deuil-la-Barre, Sarcelles, Taverny et Montmorency.

ARGENTEUIL EST INSERTION DES JEUNES

Soutien à la mission locale

Les missions locales dont la vocation est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, en situation d'échec scolaire, de chômage, de précarité ou encore en rupture familiale, assurent une mission d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi personnalisé dans une perspective d'insertion professionnelle et sociale. Le conseil général s'implique dans leur fonctionnement et a ainsi débloqué 785 571 euros, dont plus de 122 000 euros pour la mission locale d'Argenteuil.

FOCUS

ARGENTEUIL NORD
Plein air pour les bambins
La commune va recevoir 32 324 euros pour l'aménagement d'une aire de jeux ouverte au public, et 52 633 euros pour le redimensionnement du square Fernand Léger et la requalification des espaces verts.

ARGENTEUIL OUEST
Cadre de travail dans les parcs d'activités
Le conseil général soutient la requalification des parcs d'activités du Val-d'Argent et des Berges de Seine. Objectif : améliorer durablement le cadre de vie des usagers et la qualité des conditions d'implantation des entreprises. Subvention du conseil général : 635 500 euros.

BEAUCHAMP
Attractivité économique
Les opérations de requalification de la zone d'activités économiques des Frères Lumière s'étendant notamment sur la commune du Plessis-Bouchard sont en marche. Les travaux, prévus sur 2009 et 2010, sont soutenus par le conseil général à hauteur de 77 500 euros.

BEZONS
Accueil des jeunes enfants
Un établissement d'accueil collectif de 25 places destiné aux enfants de moins de 6 ans va être créé. Il proposera des horaires adaptés afin de faciliter l'intégration dans le monde du travail des femmes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion. L'aide du conseil général est de 314 421 euros.

CERGY SUD
Des mots pour faire son cinéma
Dans le cadre des actions éducatives que le conseil général met en place pour les collèges, les élèves de quatrième du collège Pablo Picasso à Éragny ont participé à un atelier d'audio-description. Le but était de raconter un court-métrage pour aider les personnes aveugles à bien comprendre le film *Trois portraits sur une commode*.

CORMEILLES-EN-PARISIS
Balade au pays des peintres
Le conseil général a cédé à la commune de Montigny-lès-Cormeilles, cinq parcelles de terrain d'une superficie de près de 18000 m². Un parcours, la promenade des impressionnistes, y sera aménagé et ouvert au public.

EAUBONNE
Développement social et urbain
Le conseil général va allouer à la commune d'Eaubonne une dotation de 107 737 euros pour la deuxième année de mise en œuvre de son Contrat d'initiatives ville-qualité (CIVIQ). Parmi ses objectifs : soutien au développement personnel de l'enfant, accompagnement scolaire, renforcement du lien école-parent.

FRANCONVILLE
Un meilleur environnement
Le conseil général participe au financement des projets d'aménagement des espaces extérieurs afin d'améliorer le cadre de vie des Valdoisiens. Il soutient ainsi, à hauteur de 146 328 euros, l'aménagement des espaces de la résidence Montédour à Franconville.

EN DIRECT
DES CANTONS

CERGY NORD LOGEMENT

Une résidence pour les étudiants

150 nouveaux logements vont être proposés aux étudiants dans la résidence Poséidon. Cette dernière destinée également aux jeunes apprentis est située à proximité de l'université de Cergy-Pontoise. Innovation architecturale : la résidence est construite sur des boîtes à ressorts, pour atténuer les vibrations provoquées par le RER qui passe juste en dessous. Le conseil général a subventionné à hauteur de 185 062 euros la construction de cette résidence.

DOMONT TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Développer l'interactivité du site Internet

Le conseil général soutient les collectivités qui souhaitent développer leur propre site Web. À ce titre, une subvention d'un montant global de 20 812 euros a été accordée à neuf communes et établissements publics, dont Domont. L'objectif est de développer des sites interactifs, mutualisés et personnalisables. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'aide au développement des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

MAGNY-EN-VEXIN CONTRAT RURAL

Un contrat rural pour améliorer le cadre de vie

près de **700 000** euros, c'est l'engagement du conseil général en faveur des contrats ruraux en 2008.

Le conseil général va allouer une aide de 105 000 euros à la commune d'Amenucourt dans le cadre d'un nouveau contrat rural. Le programme présenté comprend quatre opérations : la restauration de l'église, la restructuration de la salle des fêtes et celle du terrain de boules et l'aménagement de la mairie. Enfin, l'aide financière du département permettra également de valoriser et de sécuriser les abords du ru de Roconval. Le précédent contrat rural avait permis de réaliser des travaux de réhabilitation et de valorisation du centre ancien de cette commune de 190 habitants.

ENGHIEN-LES-BAINS CULTURE

Soutien aux radios locales

Au cœur de la diversité sociale, culturelle et politique du département, les trois radios locales valdoisiennes – RGB (99,2), IDFM Radio Enghien (98,0), Alternative FM (96,7 et 106,5) –, favorisent l'expression, la rencontre et le débat sur notre territoire. Par l'attribution d'une subvention d'un montant total de 51 384 euros (dont 19 800 euros à IDFM Radio Enghien), le conseil général souhaite soutenir les structures et les initiatives qui participent de la démocratie de proximité et du lien social.

ÉCOUEN AGRICULTURE

Aide aux arboriculteurs

Le conseil général soutient les producteurs spécialisés en fruits en mettant en place différentes actions visant à accompagner leurs projets de restructuration, et en particulier ceux concourant au maintien de l'arboriculture dans le département. Il vient d'apporter son appui à deux arboriculteurs à Écouen et Ézanville pour le surgreffage de 473 poiriers et de 222 pommiers et la replantation de 1 500 pommiers. Montant de l'aide : 7 710 euros.

FOCUS

GARGES-LÈS-GONESSE EST
Améliorer l'habitat

Le conseil général vient d'allouer, une aide de 2 840 euros pour une étude d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) concernant le 6, rue des Louvres.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST
Travaux dans les écoles

Pour financer les travaux de remise en état des écoles, la commune bénéficiera d'une aide du conseil général de 45 152 euros. Sont concernés les groupes scolaires Langevin, Robespierre et Curie.

GONESSE
Liaisons intercommunales

Le conseil général a apporté à la communauté de communes Roissy-Porte de France une subvention de 191 800 euros. Elle permettra, grâce à l'acquisition de trois nouveaux véhicules, l'amélioration des liaisons intercommunales sur le réseau du bassin de Roissy.

L'HAUTIL
Déplacements urbains

Dans le cadre du plan de déplacements urbains d'Ile-de-France, le conseil général va allouer à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise la somme de 256 511 euros pour les actions du contrat de pôle de Neuville-Université. Le contrat vise notamment à accroître l'usage du bus et à favoriser les liens piétons et vélos entre les territoires aujourd'hui morcelés.

HERBLAY
Un meilleur équipement informatique

Les classes primaires des écoles vont parfaire leur équipement informatique. 16 711 euros vont être alloués à plusieurs communes, dont La Frette-sur-Seine, pour financer les nouveaux équipements du groupe scolaire Calmette et Guérin.

L'ISLE-ADAM
Sécurisation du réseau routier

Afin de sécuriser la rue Commelin, le conseil général a apporté une aide supplémentaire de 18 236 à la commune de Nerville-la-Forêt.

LUZARCHES
Développement social et urbain

Dans le cadre du Contrat d'initiatives ville-qualité (CIVIQ 2), Fosses bénéficiera d'une dotation de 149 670 euros. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et le développement des plus jeunes et de soutenir les familles.

MARINES
Faciliter les déplacements

Pour améliorer les conditions de circulation, la communauté de communes Val-de Viosne va recevoir une aide de 5 880 euros afin de réaliser deux aires de chargement de betteraves : l'une sur la commune de Bréançon, l'autre située entre Marines et Brignancourt.

PONTOISE
Sécurité près des écoles

Afin de sécuriser les abords du groupe scolaire Cézanne/Cordeliers, le conseil a attribué à la commune de Pontoise une subvention de 8 590 euros.

SAINT-GRATIEN
Réussite solaire

Le conseil général finance les projets spécifiques mis en œuvre dans les collèges. Il apporte ainsi son soutien au collège J. Zay et L. Wallon de Saint-Gratien portant respectivement sur la création d'un court-métrage et la réalisation de blasons. Montant de la subvention : 1 656 euros.

836 000 €
Somme consacrée par le conseil général, en 2008, pour les petits travaux de remise en état des écoles.

EN DIRECT
DES CANTONS

SAINT-LEU-LA-FORÊT PATRIMOINE

Préserver les monuments historiques

La commune de Saint-Prix peut compter sur un soutien de 26 769 euros du conseil général pour la restauration de l'église Saint-Germain, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cette aide permettra d'effectuer des travaux qui deviennent urgents concernant l'assainissement, notamment au nord de l'édifice et sur le parvis.

GOUSSAINVILLE SOLIDARITÉ

Tous solidaires

6 100 euros, c'est la dotation que le conseil général attribue à l'association Empreinte pour poursuivre son action auprès des personnes en difficulté. La structure gère un centre social, et propose de multiples services : bureau information famille, halte-garderie, ludothèque, accompagnement à l'insertion sociale… Dans le cadre de la rénovation du quartier, le centre social Empreinte et le service social départemental vont partager les mêmes locaux, ce qui renforcera leur partenariat.

MONTMORENCY SOUTIEN AUX SANS-ABRI

Grand froid : un bâtiment de Groslay mis à la disposition des plus vulnérables

Dans le cadre du dispositif de veille de l'État, Didier Arnal, président du conseil général, a souhaité mettre en place des moyens supplémentaires pour préserver du danger les Valdoisiens fragilisés par le froid. Des bâtiments, situés à Groslay, ont été mis à la disposition des services de l'État dès fin décembre. Environ trente chambres ont permis d'accueillir les personnes sans abri. En effet, au moment où l'Hexagone traversait une vague de froid intense, elles se sont trouvées plus vulnérables que jamais. Cette initiative complète le soutien du conseil général à l'hébergement d'urgence.

TELEX ● **L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE** LANCE LE CONCOURS 2009 DES ÉCHARPES D'OR À L'ATTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AYANT MENÉ RÉCEMMENT DES ACTIONS POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE. RENSEIGNEMENTS SUR WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR. ● **LE RÉSEAU PÉRINATAL** DU VAL D'OISE MET EN PLACE UN NUMÉRO VERT «ALLO ALLAITEMENT VAL D'OISE». UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS RÉPOND TOUS LES JOURS À VOS QUESTIONS, DE 18H À 22H, AU 0 800 800 315.

SARCELLES SUD-OUEST COLLÈGES

15 millions d'euros, c'est le coût de la reconstruction de l'établissement É. Galois apporté par le conseil général.

Les travaux du collège É. Galois vont bon train

Le président du conseil général, Didier Arnal s'est rendu dans le collège Évariste Galois pour constater l'avancement des travaux de reconstruction de l'établissement. La première tranche du bâtiment externat (demi-pension, classes, CDI) est maintenant opérationnelle. Elle permet aujourd'hui au collège de fonctionner dans ses nouveaux locaux. Les travaux se poursuivront jusqu'au début 2010 avec la démolition de la SEGPA et l'aménagement des abords du collège. Coût de la reconstruction pour le conseil général : 15 millions d'euros.

ERMONT TRANSPORT

Ça roule pour le Francilien

La maquette du futur train régional, le Francilien, a été inaugurée le 12 décembre dernier en gare d'Ermont-Eaubonne. En décembre 2009, le nouveau train régional sera mis en service sur trois réseaux : Paris-Nord tout d'abord, puis Paris-Saint-Lazare et Paris-Est. Le conseil général est partenaire de cette modernisation.

FOCUS

SANNOIS
Il suffira d'un clic
Les écoles primaires de Sannois vont bénéficier de nouveaux équipements informatiques. Subvention du conseil général : 23 154 euros.

SARCELLES NORD-EST
Les écoles se refont une beauté
Des travaux concernant l'aménagement d'une salle de repos vont être engagés dans l'école maternelle Lelong. Aide du conseil général : 5 800 euros.

SAINT-OUEN L'AUMÔNE
Protéger la santé des adolescents
En faveur de son programme d'éducation pour la santé, le collège Marcel Pagnol recevra 1 200 euros. Le thème ? « Bien dans son corps, bien dans sa tête, à vous de jouer ». Ce programme entend informer les adolescents des sept classes de cinquième sur l'importance d'une bonne hygiène de vie.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Améliorer le cadre de vie
Le conseil général s'engage à hauteur de 115 400 euros dans le cadre du Contrat d'initiatives ville-qualité (CIVIQ 2). Il soutiendra ainsi un programme de 13 actions consacrées notamment aux actions éducatives sur le temps périscolaire, l'éducation à la citoyenneté, l'accompagnement à la scolarité, la prévention…

TAVERNY
Mieux accueillir les jeunes enfants
Plus d'un million d'euros, c'est la somme que recevra la commune afin de créer un établissement multi-accueil collectif pour des enfants de moins de 6 ans d'une capacité de 87 places et la création d'un relais assistantes maternelles.

VALLÉE DE SAUSSERON
Soutenir la construction de logements sociaux
Le conseil général va accorder une garantie d'emprunt de 406 000 euros à la SA d'HLM Immobilière 3 F pour financer la construction de 11 logements sociaux situés rue de l'Œuf à Nesles-la-Vallée.

VIGNY
Développer l'accueil touristique
Gouzangrez comptera bientôt cinq nouvelles chambres d'hôtes. Subvention du conseil général : 9 150 euros.

VILLIERS-LE-BEL
Sécurité routière
La requalification de la RD 316 à Villiers-le-Bel se poursuit par une deuxième tranche de travaux correspondant à la section de la rue du Château à la rue Rampont. Elle comprend notamment le carrefour Bellevue sur lequel se raccordent de nombreuses voies et contre-allées secondaires soumis à un trafic important. Coût : 900 000 euros.

DOSSIER

Logement
Le conseil général agit pour tous

8 millions d'euros

C'est le budget que consacre le conseil général à l'habitat.

Déficit de logements sociaux, dossiers sur listes d'attente, problèmes de paiement pour le loyer ou les charges… Les Valdoisiens sont parfois confrontés à de réelles difficultés pour se loger. Afin de répondre aux besoins de tous, le conseil général s'implique pour la construction et la rénovation d'habitations.

30 000
C'est le nombre de demandes de logements sociaux aujourd'hui non satisfaites dans le Val d'Oise.

3,6
millions d'euros, c'est le crédit inscrit par le conseil général au Fonds de solidarité logement.

« Près de 30 000 demandes de logements sociaux sont aujourd'hui non satisfaites dans le département. Trop souvent, la recherche d'un appartement ressemble pour les Valdoisiens à un parcours du combattant. Dans l'attente d'un logement social, par exemple, certains doivent payer un loyer non encadré qui grève des revenus parfois faibles. Face à ces réalités, le conseil général contribue à favoriser en finançant la production d'une offre de logements accrue et diversifiée. »

«Ce n'était plus gérable!»

Mylène Caux, 29 ans, a patienté trois ans avant d'emménager dans un trois-pièces loué à Val d'Oise Habitat, le bailleur social du département. « J'ai trouvé le temps long, mais je me rends compte que j'ai eu de la chance. C'est un délai plutôt court en fait », confie cette employée d'une société de transport. Elle et son fils bénéficient aujourd'hui de 80 mètres carrés à Franconville, pour un loyer de 534 euros. Une aubaine pour cette jeune femme qui dormait auparavant dans son salon, afin que son petit garçon ait sa chambre : «J'habitais dans un deux-pièces avant, et ce n'était plus gérable pour mon fils et moi. Aujourd'hui, tout va bien. Je vais même obtenir un box fermé pour ma voiture. »

Un cadre de vie meilleur

Pour assurer aux habitants un cadre de vie meilleur, le conseil général entend mobiliser tous les outils à sa disposition. Des aides à la construction, à l'investissement et à l'acquisition-amélioration sont ainsi proposées aux Valdoisiens afin de faciliter leurs recherches. Objectif : construire des résidences sociales pour les anciens, des résidences universitaires pour les étudiants ainsi que des habitations adaptées aux familles. Dans les situations difficiles, les Valdoisiens peuvent faire appel au Fonds de solidarité pour le logement (FSL), un dispositif qui permet l'accès et le maintien dans le logement. Ainsi, il est possible de bénéficier d'une aide pour financer son déménagement, payer sa caution, ses factures d'eau et d'électricité. « Dès l'arrivée de la nouvelle majorité, nous avons souhaité aider un nombre de personnes plus important. Les critères permettant de solliciter le FSL ont ainsi été élargis », explique Philippe Doucet, vice-président du conseil général chargé du logement. Le département offre aussi un soutien aux personnes en grande difficulté.
«Nous subventionnons l'accompagnement social lié au logement, et apportons un appui au dispositif d'hébergement d'urgence piloté par l'État. Le conseil général a ainsi renforcé sa mobilisation en mettant à disposition des services de l'État des bâtiments situés à Groslay », précise Catherine Michelot, directrice de la vie sociale. ▸▸▸

INFOS PRATIQUES

Le Fonds de solidarité pour le logement :
pour obtenir des renseignements complets sur le FSL, il est possible de contacter les services sociaux départementaux ou la mairie de son lieu d'habitation.

Renseignement auprès du service des aides au logement et à la solidarité du conseil général : 01 34 25 34 77.

Val d'Oise Habitat, des réponses concrètes
Des chambres d'étudiants, jusqu'aux foyers de personnes âgées, des petites unités de huit logements aux grosses opérations de 1 200 logements, du parc du Vexin aux zones sensibles, du pavillon individuel aux appartements dans des résidences de promoteurs privés, Val d'Oise Habitat apporte des réponses concrètes aux problématiques de logements des Valdoisiens.

→ CONTACT
Rue des Châteaux
Saint-Sylvère
BP 10031
95001 Cergy-Pontoise
01 34 41 64 64
www.valdoisehabitat.fr

Rénovation et réhabilitation

Les équipes du conseil général et de Val d'Oise Habitat travaillent également sur la rénovation du parc immobilier social. De nombreux immeubles nécessitent des travaux de réparation, comme la résidence de La Croix Dorée de Bruyères-sur-Oise : « J'ai eu un coup de cœur pour mon appartement dès que je suis arrivée, explique Émilie Devin, 28 ans, en formation d'aide médico-psychologique, locataire d'un trois-pièces. Mais j'étais inquiète, l'immeuble était en mauvais état. Aujourd'hui, il a été réhabilité : isolation, réfection des façades, notre immeuble a changé de visage ! » De vastes programmes ont aussi été lancés dans plusieurs cantons du département. « Nous participons aux réhabilitations des immeubles en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en étant attentifs aux économies d'énergie qu'elles produiront », souligne Coryse Vandecasteele, directrice de l'action territoriale. C'est le cas à Villiers-le-Bel, Sarcelles, Garges, Goussainville mais aussi à Deuil-la-Barre, Argenteuil, Cergy et Saint-Ouen l'Aumône.

Des logements durables

De nombreux chantiers restent à mener pour donner aux habitants un cadre de vie meilleur, notamment dans le domaine de l'environnement.
Le combat en faveur du développement durable est plus que jamais d'actualité : « Dans l'optique de réduire la facture énergétique des familles et d'agir sur le changement climatique, nous voulons tenir compte d'écocritères dès la phase de construction », précise Philippe Doucet. Pour que le logement aussi voie la vie en vert. ■

« Nous participons aux réhabilitations des immeubles en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en étant attentifs aux économies d'énergie qu'elles produiront ».
Coryse Vandecasteele, directrice de l'action territoriale.

ANNIE BAGUELIN
61 ANS, RETRAITÉE, MÉRIEL
"J'habite un petit immeuble tranquille, depuis dix-huit mois. Les équipes de la mairie et de Val d'Oise Habitat m'ont donné des conseils et j'ai pu obtenir mon studio très vite. J'ai conscience d'avoir eu beaucoup de chance."

STAËL TIAKOULOU
28 ANS, TECHNICO-COMMERCIAL, ARGENTEUIL
"Nous avons parfois du mal à faire entendre nos demandes auprès de notre bailleur. Pour exemple, pendant la période de froid, certains voisins étaient excédés : ils sont restés sans chauffage."

FRÉDÉRIC VERNADE
31 ANS, CHAUFFEUR, MARIÉ, DEUX ENFANTS, MONTMORENCY
"Six mois ont été nécessaires pour que je puisse obtenir mon appartement. J'aurais préféré emménager avant avec ma femme et mes deux enfants. Mais il est tout neuf et nous n'avons pas eu de travaux à faire au moment de notre installation."

INTERVIEW

« Notre chantier prioritaire : l'accès au logement social »

Philippe Doucet, vice-président du conseil général chargé du logement, vice-président de Val d'Oise Habitat et maire d'Argenteuil.

Quel regard portez-vous sur le logement dans le Val d'Oise ?
La situation de ce secteur, et en particulier celle du logement social, n'est pas bonne. Nous devons faire face à près de 30 000 demandes de logement et à un nombre insuffisant de programmes de construction de logements sociaux et de projets d'accession sociale à la propriété. Les habitations à caractère social sont mal réparties sur le territoire, et beaucoup de communes ne respectent pas les 20 % prévus par la loi SRU. L'accès au logement social dans tout le département est donc un chantier prioritaire pour le conseil général.

Comment répondre aux attentes des Valdoisiens ?
En renforçant la collaboration entre les trois opérateurs dépendant du département : l'Établissement public foncier du Val d'Oise (EPFVO), la Société d'économie mixte d'aménagement du Val d'Oise (SEMAVO) et l'office HLM Val d'Oise Habitat. Un kit communal sera mis à la disposition des maires du département afin de les aider à développer l'offre de logement social dans leur ville. Ainsi, même les plus petites communes pourraient utiliser ces trois opérateurs pour construire.

Des mesures incitatives vont également être prises…
Oui, telle la prime aux communes. Pour chaque logement social construit et pour chaque accession sociale à la propriété, le conseil général versera une subvention à la commune. Nous espérons ainsi encourager les maires et les autres partenaires (Etat...), à s'engager dans une dynamique de construction afin de satisfaire les attentes des Valdoisiens. ■

INFOS PRATIQUES

Concernant l'hébergement d'urgence :
Pour les personnes en très grande difficulté, le numéro d'appel d'urgence à composer est le 115 (appel gratuit). Les services sociaux départementaux sont également à la disposition des usagers.

Maison de l'habitat, un lieu plein de ressources pour les propriétaires et les locataires.
Créée à l'initiative du conseil général, la Maison de l'habitat se compose de trois pôles intervenant en faveur de :
• **l'amélioration du logement:** PACT (Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat) 01 30 38 07 08 ;
• **l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement:** Espace info énergie, 01 30 32 97 21 ;
• **l'information logement** ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) 08 20 16 95 95 ;

→ CONTACT
Maison de l'habitat
13, boulevard de l'Hautil
95000 Cergy
01 30 32 97 20

VU DU VAL D'OISE
FÉVRIER 2009

VIE SOCIALE

Les bibliothèques et médiathèques sont aussi des espaces où l'on échange et tisse des liens, comme ici à la bibliothèque Aimé Césaire de Villiers-le-Bel. Une réalité qu'a mise en lumière le colloque coorganisé par le conseil général, le 11 décembre dernier, sur le thème « La bibliothèque, outil du lien social ».

ENVIRONNEMENT

La remise des prix du Concours départemental des villes, villages et maisons fleuris, s'est tenu le 18 décembre dernier. Il a récompensé les actions menées pour l'embellissement et le fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés.

INNOVATION

Encourager l'innovation et la créativité. Cette démarche, engagée par le conseil général pour sécuriser les emplois d'aujourd'hui et créer ceux de demain, s'est traduite le 11 décembre dernier par l'organisation des « Premiers États généraux 2008 de l'innovation » sur le thème « L'innovation, facteur de croissance des territoires ».

Ci-contre : travail de précision effectué par ADS Laser, PME spécialisée en soudage et en rechargement par faisceau laser.

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

Bibliothèque départementale du Val d'Oise, la culture pour tous

Acteur indispensable de la vie culturelle du département, la bibliothèque départementale organise le prêt de documents entre les bibliothèques publiques du Val d'Oise.

285 000

C'est le nombre de documents que la bibliothèque départementale met à la disposition de toutes les bibliothèques du Val d'Oise.

Peu de Valdoisiens le savent : les livres que l'on emprunte à la bibliothèque de sa ville ou de son village appartiennent dans bien des cas… au conseil général ! La bibliothèque départementale est un acteur important de l'équipement culturel des communes du Val d'Oise agissant pour la promotion de la lecture et la diffusion à tous de la culture et de l'information, sur tous ses supports : livres, disques, DVD. Ce service achète des livres et des CD et en prête massivement à une partie des 120 bibliothèques et médiathèques publiques que compte le département, en général celles situées dans les plus petites communes.
« Ce système permet aux petites bibliothèques de proposer, dans leur espace limité, des collections tournantes, et donc un maximum de livres pour tous », explique Dominique Lahary, directeur de la bibliothèque départementale.
Outre cette mission, la bibliothèque départementale, qui emploie vingt-deux personnes, participe à la formation des personnels bénévoles ou salariés des bibliothèques publiques. Elle conseille les collectivités quand elles veulent créer ou agrandir leurs bibliothèques. « Quand une collectivité demande une subvention au conseil général pour équiper ou rénover sa bibliothèque, nous l'aidons à réaliser son projet et nous instruisons son dossier », souligne Dominique Lahary.
Enfin, elle coordonne RéVOdoc, un service qui s'adresse directement à chaque personne inscrite dans une bibliothèque du Val d'Oise participant au projet *(voir ci-dessous)*.

Soutien à projets

La bibliothèque départementale est aussi partenaire de Cible 95. Cette association regroupe les professionnels de nombreuses communes et intercommunalités du Val d'Oise et permet au personnel des bibliothèques et de l'action culturelle de coordonner leurs efforts. L'action conjointe de la bibliothèque départementale et de Cible 95 permet de faire avancer des projets et, aux acteurs du secteur de se rencontrer, par exemple, lors du colloque sur « La bibliothèque outil du lien social » qui a réuni, le 11 décembre dernier, plus de 200 élus, cadres dirigeants des collectivités et bibliothécaires.
Enfin, elle soutient de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année, sur le plan financier dans le cadre des subventions départementales, ou sous forme de partenariats plus poussés, par exemple avec le festival Jazz au fil de l'Oise ou le Salon du polar.

INFOS PRATIQUES

1/

RéVOdoc, comment ça marche ?

1/ Rendez-vous sur le site : bibliotheques.valdoise.fr/
2/ Cliquez sur « Trouver un livre, un CD > RéVOdoc ». Vous arrivez directement sur la page « Recherche » du catalogue collectif.
3/ Sélectionnez le type de document recherché, le tri par auteur, titre, édition, etc.
4/ Sélectionnez éventuellement les bibliothèques dans lesquelles vous souhaitez rechercher le document.
5/ Une fois le document trouvé, cliquez sur « Réserver ».
6/ Connectez-vous à votre compte grâce à votre numéro d'inscription à votre bibliothèque la plus proche membre du réseau RéVodoc. Réservez en ligne.
7/ Vous êtes averti par e-mail quand l'ouvrage parvient dans votre bibliothèque !

2/

Fonds spécialisés :
- Bibliothèque des Archives départementales
- CDDP
- Conservatoire à rayonnement régional
- ENSEA
- Livres anciens conservés dans le Val d'Oise
- Services archéologiques départementaux
- Université de Cergy-Pontoise

RéVOdoc, tous les livres à portée de clic

Grâce à Internet, il est désormais possible de chercher, trouver et emprunter vos livres près de chez vous, où qu'ils se trouvent en Val d'Oise.

La bibliothèque départementale, avec le réseau RéVOdoc, veut rendre accessible à tous, sur Internet, le catalogue collectif des bibliothèques du département. Le projet a démarré en 2008 avec dix bibliothèques partenaires et comprend maintenant vingt-cinq bibliothèques ainsi que des fonds spécialisés. Soit déjà plus d'un million de références, livres, BD, disques et DVD ! Et le fonds s'élargira encore en 2009, avec l'arrivée de nouvelles bibliothèques membres du réseau *(voir encadré)*.

Emprunter partout

Ainsi, dans tout le Val d'Oise, et à condition d'être inscrit dans sa bibliothèque publique la plus proche, il est possible de réserver un livre, CD ou DVD, où qu'il se trouve. Les bibliothèques s'envoient entre elles, par La Poste, les documents réservés pour qu'ils parviennent rapidement près de chez vous. Dans ce vaste chantier au service de la lecture et de l'écoute pour tous, « le conseil général joue un triple rôle, en finançant le développement informatique, en acquérant des livres, mais aussi en fournissant aux bibliothèques membres du réseau les enveloppes postales prépayées pour l'envoi des documents réservés », rappelle Dominique Lahary.

Un conseil départemental pour le développement durable

Le 31 janvier dernier a eu lieu la première séance du Conseil départemental du développement durable (C3D). Éclairage sur une instance participative pas comme les autres.

Remettre l'exigence du développement durable au cœur de l'action publique en Val d'Oise, telle est l'ambition majeure du C3D, le Conseil départemental du développement durable. Il s'agit d'une assemblée composée de citoyens valdoisiens qui se sont particulièrement impliqués dans le développement de leur département. Ainsi, le C3D se fera l'écho des préoccupations de tous les Valdoisiens sur les grands sujets qui concernent le développement durable et harmonieux du département. Le C3D fonctionnera sur les principes de la démocratie participative : sur chaque sujet, un consensus est recherché. Les désaccords, s'ils sont motivés et apportent une contribution au débat, sont intégrés à la proposition finale, transmise à l'assemblée départementale.

Un rôle d'éclaireur

Le C3D a pour mission d'éclairer l'assemblée départementale sur les choix à faire en terme de développement durable. Il débat, échange, sur des sujets primordiaux, et rend un rapport à l'assemblée des élus pour l'aider à prendre une décision. Si les chantiers prioritaires du C3D sont définis dans sa lettre de mission, il pourra aussi s'autosaisir de sujets qui se poseraient avec une acuité particulière dans le débat public.

Les écocritères, sujet prioritaire

Quels critères relatifs au développement durable peuvent être fixés dans l'octroi d'aides départementales ? C'est la question qu'abordera le C3D en premier lieu. C'est un chantier majeur puisque les entreprises et les collectivités devront à terme respecter ces critères pour bénéficier de l'aide départementale dans leur développement ou leur implantation. Le conseil général souhaite adopter des critères dès cette année. L'action du C3D va très rapidement avoir un impact concret sur la vie du département.

POINTS DE VUE

Alain Richard,
Président du C3D, maire de Saint-Ouen l'Aumône

35 membres

C'est le nombre de membres du Conseil départemental du développement durable (C3D). Les réunions plénières ont lieu 4 à 6 fois par an.

Quels seront les chantiers prioritaires du C3D ?
J'ai envie qu'on parle d'actions permettant de réduire les gaz à effet de serre, parce que c'est à mes yeux le défi premier qui doit guider tous les acteurs responsables : sachant que le cœur du problème est dans l'énergie des bâtiments (de tous types) et dans les déplacements, que peut-on faire dans les compétences départementales ? Je serai très intéressé aussi par les espaces naturels, la relation ville-nature, avec la dimension de biodiversité. Mais ce qui m'intéresse au premier chef, c'est d'écouter, de profiter de l'extraordinaire potentiel d'analyse et de proposition que représente le C3D tout entier.

Quelle est votre vision de ce conseil et de ses missions ?
Les personnalités très diverses, auxquelles on fait appel pour leur expertise, ont l'avantage d'être en prise directe sur les questions qu'il faut traiter. Il faut parvenir à synthétiser leurs approches pour faire des propositions réalisables en temps réel par le département. En même temps, je crois utile de questionner le conseil général pour qu'il nous « passe commande » de recommandations sur les décisions qu'il prépare, pour intervenir à temps avant le choix final.

Selon quels grands principes, les débats seront-ils menés ?
Dans le respect de la pluralité de points de vue. Notre défi premier sera de nous situer au bon niveau par rapport aux choix réels. Le développement durable, c'est un logiciel de préparation des choix : il englobe une multiplicité de critères, – écologiques, sociaux, économiques –, qui ne sont pas faciles à utiliser en même temps. Présent depuis pas mal de temps dans la vie du Val d'Oise et intéressé de longue date à ces sujets, je connais la plupart des membres appelés à ce nouveau conseil. J'espère nouer avec tous un lien de confiance et d'écoute mutuelle qui nous rendra efficaces.

Michel Aussedat, volontaire permanent d'ATD Quart Monde, membre du C3D

« En tant que membre d'un mouvement convaincu de la nécessité de défendre les droits des plus démunis, mon rôle au C3D sera d'œuvrer pour que les populations les plus fragiles soient pleinement associées à la réflexion. Aujourd'hui, la lutte contre l'extrême pauvreté fait partie intégrante du développement durable. En terme d'aménagement de territoires, par exemple, ceci implique d'associer les familles qui y résident, pour participer à la construction d'un monde où nul ne soit exclu. »

AGENDA

4 MARS
Plan local d'urbanisme et prise en compte du développement durable
Cette conférence du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) débutera à 9h30.
www.caue95.org

6 MARS
Développement durable et énergies renouvelables
Débat à la MJC de Mériel dans le cadre des Bars des Sciences en Val d'Oise.
www.fdmjc95.org

4 AVRIL
Le jardin écologique au printemps
Le CAUE propose aux participants de découvrir des méthodes de gestion d'un jardin plus respectueuses de l'environnement, de 9h30 à 12h30.
www.caue95.org

CAUE
Moulin de la Couleuvre
Rue des Deux-Ponts
Cergy-Pontoise
01 30 38 68 68

Le maillon de la solidarité

Catherine Péronnet, bénévole de l'épicerie sociale « Le Maillon » à Cergy, soutenue par le conseil général, donne un sens à sa retraite en aidant « ceux qui sont restés au bord du chemin ».

Longtemps active dans son association sportive, Catherine Péronnet n'était pas particulièrement préparée à ce bénévolat, qui lui a paru pourtant évident. Depuis trois ans maintenant, cette ex-comptable s'occupe de l'accueil ou de la distribution : « Chacun selon ses compétences, mais on essaie de tourner le plus possible. » Elle apprécie la souplesse de l'organisation : « On assure toute l'année, mais on s'arrange en fonction des besoins des bénévoles, c'est un travail collectif. Je ne suis qu'une parmi d'autres. » Elle aime qu'on respecte la dignité des bénéficiaires : « Pour cela, on ne leur pose pas beaucoup de questions ; on essaie de répondre aux leurs. Et ceux qui ont de l'argent paient 10 % afin de participer. » Elle a l'impression d'être une goutte d'eau, néanmoins indispensable. Arrêter ? « Pour rien au monde. »

INFOS PRATIQUES

ADRESSE :
Le Maillon
37, rue Francis-Combe
Cergy
01 30 30 13 21
lemaillon1@orange.fr

HORAIRES :
mardi, mercredi,
vendredi de 14 h à 17 h

ALLOCATIONS :
de 12 à 25 euros par semaine en fonction de la composition familiale

SERVICES :
épicerie, meubles, électroménager, vêtements, livres, coiffure

AIDE À L'INSERTION :
accompagnement vers l'emploi, alphabétisation

LE MAILLON EN CHIFFRES

13 ans
de solidarité

près de
1100
familles aidées en 2008

100
bénévoles environ

58 800
euros d'aide du conseil général en 2008

REST'O COLLÈGE 3 BUTS

DONNER accès à la cantine à tous les enfants

AMÉLIORER la qualité des repas

FAIRE du midi un moment éducatif

6 TARIFS de 0,85 à 2,60 € sur la base d'un quotient familial appliqués dans 37 collèges (Plaine de France et Argenteuil-Bezons) en 2008-2009

Extension du dispositif aux 107 collèges du Val d'Oise en septembre 2009

01 34 25 76 89
restocollege@valdoise.fr

« L'assemblage » : une innovation pour faire aimer la cantine

Saadi Mohamed, chef de cuisine au collège Chantereine à Sarcelles, expérimente une nouvelle façon de préparer les repas.

Il y a encore deux ans, rationalisation de l'achat et normes d'hygiène obligent, les repas étaient livrés tout prêts. Malgré son CAP de cuisinier, ses vingt-sept ans d'expérience, dont dix à l'Éducation nationale et cinq à Chantereine, Saadi se contentait de réchauffer. Le métier avait perdu son sens, ce qu'il n'aimait guère ; gamins et professeurs non plus. Depuis qu'il expérimente l'assemblage, il revit. Le système limite ses choix, mais fait appel à son savoir-faire et à sa touche personnelle. Un vrai succès : « On est passé de 170 couverts à plus de 240. » Pas seulement en raison des tarifs ; les assiettes reviennent vides. Ravi, il ne s'endort pas sur ses lauriers. Il passe entre les tables afin d'enquêter, fait noter les plats une fois par mois par ses convives, essaie de stimuler leur curiosité… « Toujours apprendre et s'améliorer ; c'est le sel de la vie ! »

L'ASSEMBLAGE

— Système de restauration à l'essai, depuis la rentrée 2008, au collège Chantereine afin d'améliorer la qualité des repas : les produits sont livrés à moitié préparés et assemblés par le cuisinier sur place.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

CERGY EXPOSITION

Les métiers bons pour eux sont bons pour elles

Sachant que 51 % des habitants du Val d'Oise sont des femmes, que 67 % d'entre elles sont actives et qu'elles n'ont pas accès à tous les métiers et toutes les formations, le conseil général ne pouvait que s'intéresser de près à cette inégalité. Une exposition intitulée «Des métiers "bons pour elles"?» montre que les métiers féminins ont une histoire et ne sont pas une fatalité. Tous les autres sont à investir!
Du 11 au 23 mars, Bibliothèque d'étude et d'information (BEI). Entrée libre.
Les 11 et 12 mars, la BEI accueille les Journées conseil-emploi avec l'ANPE et l'association Du côté des femmes.
01 34 41 42 56

EN BREF

CERGY
Exposition Cécile Ménard
L'Association pour un urbanisme intégré accueille les œuvres d'une jeune artiste trisomique.
Jusqu'au 26 février, Les Villageoises
01 30 30 55 90

GONESSE
Ernest, ou comment l'oublier ?
L'épopée revigorante de deux anciennes vedettes de cirque : une création de la Madani Compagnie (dès 9 ans).
Le 6 mars, cinéma Jacques Prévert
01 34 45 11 11

L'ISLE-ADAM
Silences
Le peintre polonais, Andrzej Malinowski, dévoile son monde onirique et sensuel.
Jusqu'au 1er mars, musée Louis Senlecq
01 34 69 45 44

SAINT-OUEN L'AUMÔNE
From the Voice to the Hand
Le créateur Melik Ohanian, obsédé par l'espace-temps, expose à l'abbaye de Maubuisson.
Jusqu'au 2 mars,
01 34 64 36 10

LE VAL D'OISE A TRAVERS LES LIVRES

La maison Knapp

Le créateur Peter Knapp a quitté Paris pour le Val d'Oise. Le conseil général publie un livre qui le montre dans l'intimité de sa création. Le premier d'une série sur les artistes ayant choisi le département pour inspirer leur muse…
En librairie

PONTOISE EXPOSITION

Une grande photographe pour de grands musiciens

Sabine Weiss, photographe humaniste, amie de Doisneau, expose les Visages de la musique classique qui l'ont inspirée tout au long de sa carrière : Stravinski, Casals, Xenakis, Callas, Rubinstein et bien d'autres.
Jusqu'au 22 mars, musée Tavet-Delacour
01 30 38 02 40

AUVERS-SUR-OISE EXPOSITION

Le *Who's Who* de l'art

Peinture, sculpture, dessin, lithographie, photographie, métiers d'art… : le Salon des artistes membres du Who's Who Art Club International se découvre au château.
Du 4 au 8 mars, château d'Auvers
01 34 48 48 45

À VOS AGENDAS

AUVERS-SUR-OISE
Chats du rêve, chats du quotidien
180 œuvres d'artistes et d'artisans nous montrent le chat dans tous ses états.
Jusqu'au 14 avril, musée Daubigny
01 30 36 80 20

BEAUMONT-SUR-OISE
***L'Heroic Fantasy* au cinéma et dans la littérature**

Une exposition colorée, du 17 au 28 mars, à la bibliothèque complétée du spectacle culte des Irlandais Celtic Legends.
Le 15 mars à 18h, salle Léo Lagrange
01 30 28 79 75

BEZONS
Tricôté
Un spectacle hip-hop, côté scène et côté coulisse, conçu par Mourad Merzouki.
Le 14 mars à 20h30, théâtre Paul Éluard
01 34 10 20 20

CERGY
Exposition *Dominique Albertelli*

Cet artiste peintre conjugue figuration et poésie à la Maison des Femmes.
Du 2 au 27 mars, 31, rue du Chemin-de-Fer
01 30 73 51 52

EAUBONNE
Convergence 1.0
Adrien Mondot jongle avec les images virtuelles, accompagné par la violoncelliste Veronica Soboljevski.
Le 6 mars, centre culturel l'Orange Bleue
01 34 27 71 20

ENGHIEN-LES-BAINS
***Le monde perdu :* ciné-concert**
Un film muet inspiré du récit de Conan Doyle, animé par la toute nouvelle technique image par image, mis en musique par Rubin Steiner.
Le 13 mars, Centre des arts
01 30 10 85 59

ERMONT
La flûte enchantée

Une version jazz et ludique de l'opéra de Mozart proposée par Laurent Dehors à déguster en famille (dès 7 ans).
Le 6 mars, théâtre Pierre Fresnay
01 34 44 03 80

10

Au total, en 2008, le conseil général a coproduit 5 ouvrages, et a soutenu des mairies et des associations d'histoire locale pour la parution de 5 autres ouvrages.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

ARGENTEUIL CONCERT

Peace and Lobe

Écouter la musique trop fort peut nuire à l'audition : pour sensibiliser les jeunes à ce risque, Ale & The Challengers entrent dans le vif du sujet au cours d'un concert-conférence.
Le 4 mars, Cave dîmière
01 34 34 15 72

VAURÉAL CHANSON

Éric Bouvron présente *Afrika !*

Mêlant danse, musique, dessin et une intarissable inventivité, l'humoriste raconte tambour battant son pays : l'Afrique du Sud. Pour rire en famille (dès 12 ans).
Le 7 mars à 21 h, Complexe Marcel Paul
01 34 43 15 15

Cie travaux publics

ÉRAGNY-SUR-OISE THÉÂTRE

La compagnie Travaux publics à l'Usine

Le théâtre de l'Usine, dirigé par Hubert Jappelle, se refait une beauté. Mais entre deux chantiers, il accueille celui de la compagnie Travaux publics, créée par Agnès et Michel Marietta en 1987. Travaux publics se veut un laboratoire ; la compagnie produit des spectacles, mais anime aussi des ateliers de théâtre et d'écriture. Elle continue de creuser ici le filon qui fait son originalité : doutes, écriture, tâtonnement du jeu, redistribution des rôles. Elle ouvre un «chantier» de quinze jours, fondé sur des lectures et des improvisations. Au final, on aboutit à une production inédite que le public est invité à juger. Agnès Marietta nous y convie avec passion : «Nous aurons besoin, comme toujours, d'entendre vos réactions et d'écouter vos conseils… Ne serait-ce que pour ne pas les suivre !»
Les 7 et 8 mars, théâtre de l'Usine
01 30 37 01 11

32
lieux de diffusion et services culturels du département sont soutenus dans leur programmation et saison culturelle par le conseil général. Il entend ainsi favoriser le développement du spectacle vivant visant à promouvoir et développer les disciplines artistiques dans le Val d'Oise.

ROISSY-EN-FRANCE CONTE MUSICAL

Donner envie aux enfants d'aimer leur planète

Tout autour de la Terre est un conte écologique en musique, où poésie et humour se mettent au service de l'éveil des consciences. Présenté par Eltho Compagnie et Avril en Septembre, il est inspiré de Jacques Prévert. Guitare, violon, violoncelle et percussions accompagnent ce voyage destiné à tous, à partir de 5 ans.
Le 19 mars, à l'Orangerie
01 34 29 48 59

300
collégiens sensibilisés aux musiques actuelles, chaque année, à l'EMB avec l'opération «999 - l'envers du décor» menée avec l'ADIAM Val d'Oise.

SANNOIS CONCERT

Loizeau chante

Émily Loizeau donnera deux concerts pour présenter en exclusivité son nouvel album, *Pays sauvage*. Un «grand cru», selon les critiques, séduits par sa voix douce et mutine, et par son talent d'auteur-compositeur.
Les 27 et le 28 février, Espace Michel Berger
01 39 80 01 39

À VOS AGENDAS

FRANCONVILLE
Armelle

L'humoriste déjantée de *Caméra-café* s'en donne à cœur joie pour camper des créatures irrésistiblement hilarantes.
Le 7 mars, Espace Saint Exupéry
01 39 32 66 06

JOUY-LE-MOUTIER
Trinidad interprète *La conversion de la cigogne*

L'humoriste espagnole, chroniqueuse sur France Inter, chante et danse pour raconter des bouts de son histoire avec un brin de folie, beaucoup d'autodérision, de l'esprit et de l'énergie à revendre.
Le 6 mars, théâtre de Jouy
01 34 43 38 00

PONTOISE
Ilenes Barnes en concert

La nouvelle reine du métissage musical compte plus de 400 concerts en Europe depuis 2003. La recette de son succès : une voix à la fois puissante et mélodieuse, des accords recherchés et des virages rythmiques tout en subtilité.
Le 7 mars, au Dôme
01 34 43 35 43

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Ces années-là

Le metteur-en-scène Roger Louret, récompensé l'an dernier par le Molière du meilleur spectacle musical, met en scène un revival étincelant des ébouriffantes années 70 et 80.
Le 10 mars, théâtre Silvia Monfort
01 39 33 01 81

VILLIERS-LE-BEL /SARCELLES
Musique et cinéma : 100 ans de mariage

Une exposition, à Villiers-le-Bel, complétée de 40 films et 300 bandes originales à Sarcelles s'interroge sur ces 100 ans : véritable histoire d'amour ou mariage de raison ? Invité d'honneur, Philippe Rombi, compositeur de *Bienvenue chez les Ch'tis*.
Du 2 au 21 mars, bibliothèque de Villiers-le-Bel et du 24 mars au 11 avril, espace musique de la bibliothèque Anna Langfus de Sarcelles
01 39 90 53 22

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

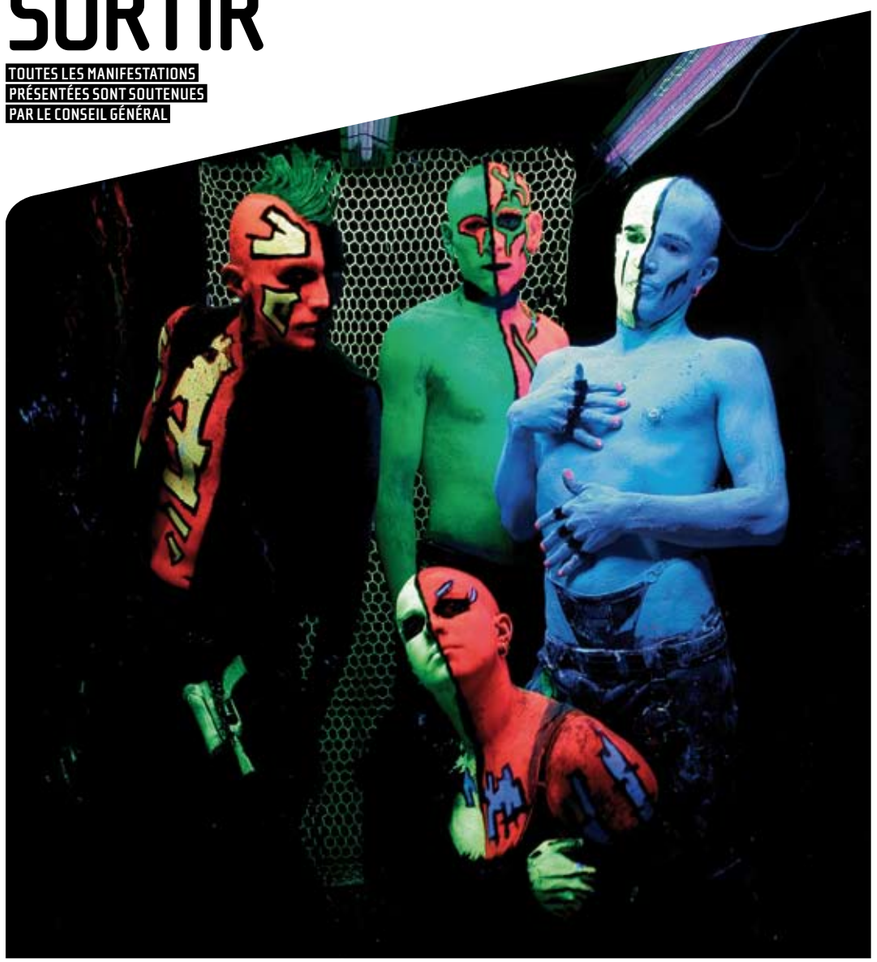

VAURÉAL FESTIVAL

Le forum fête ses 15 ans

45 concerts et spectacles, 100 groupes (têtes d'affiche ou promesses) et plus de 15 000 spectateurs par an. Le Forum est devenu un lieu musical incontournable en Ile-de-France. À la croisée des chemins de la création, il accompagne les musiciens (rock, métal, blues, reggae, world, ska, chanson d'auteur ou de variété, etc.), en mettant à leur disposition une résidence, des studios et des conseils artistiques, mais aussi des plasticiens et des cinéastes locaux.

Rendez-vous est donné aux Valdoisiens pour fêter 15 ans de dynamisme. Au programme : concerts de Mass Hysteria et Punish Yourself (le 13), Danakil et Sebastian Sturm (le 14), La Rue Kétanou et les Yeux d'la Tête (le 15), exposition des collages de Sofienpapier et Nobody, spectacles-animations du collectif Planet Pas Net et beaucoup d'autres surprises…
Du 13 au 15 mars 2008, Forum de Vauréal
01 34 24 71 71

EN BREF

L'ISLE-ADAM

Des femmes célèbres
Pour bouger dans le temps et dans la tête, quatre conférences sur de grandes dames de notre histoire : Mme du Châtelet (5/03), Mme de Staël (12/03), George Sand (19/03) et Marie Curie (26/03).
Maison de l'Amitié
0684476964

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Jean-Jacques Rousseau et la musique
Le philosophe Raymond Dany présente un Rousseau méconnu, compositeur, copiste et théoricien engagé de la musique.
Le 21 février, salle de l'Orangerie du Val-Ombreux
06 21 33 24 61

VAL D'OISE

The Show Must Go On
Une conférence sur l'art et le design afin d'éclairer l'histoire de ce couple inséparable : le 2/03 à l'Isle-Adam, le 3/03 à Beauchamp, le 4/03 à Taverny, le 11/03 à Enghien-les-Bains, le 12/03 à Cergy-Pontoise, le 19/03 à Ermont.
01 34 25 10 80
ou www.valdoise.fr

CERGY RÉGATE

Au fil de l'eau

La Société nautique de l'Oise organise la Régate de Cergy, une compétition régionale d'aviron réservée aux minimes et aux cadets (garçons et filles de 13 à 16 ans). 400 graines de champion se mesureront à la rame sur des parcours de 500 m à 3000 m.
Le 8 mars, base de loisirs de Cergy-Pontoise
01 34 64 47 74.

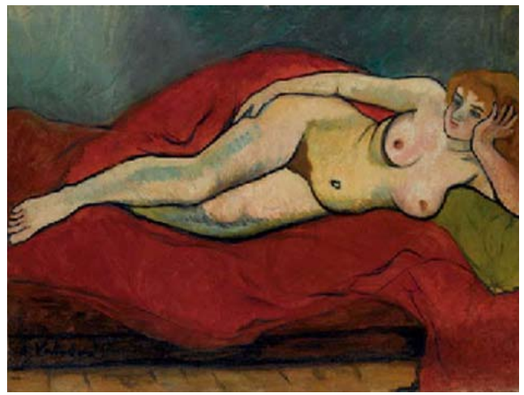

ERMONT CONFÉRENCE

Le jour de la femme… artiste

En s'inspirant de l'expérience des Berthe Morisot, Suzanne Valadon, Mary Cassatt, Mary Fairchild ou Rosa Bonheur, Christine Siabas réfléchit au rôle des femmes artistes : sont-elles mieux reconnues aujourd'hui qu'autrefois ? Plus libres ? Peuvent-elles vivre de leur art ? L'histoire montre, en tout cas, qu'elles ont eu raison de ne pas y renoncer.
Le 9 mars, theâtre Pierre Fresnay
01 30 72 37 11

À VOS AGENDAS

CERGY

Portes ouvertes à l'Institut polytechnique Saint-Louis
Les trois écoles d'ingénieurs (EBI, EPMI, ISTOM) et l'école de sciences humaines et sociales (ILEPS) de l'Institut accueillent le public le 14 mars, à l'EPMI et l'ILEPS, et, le 21 mars, à l'EBI et l'ISTOM.
01 30 75 60 09
ou www.ipsl-edu.com

HERBLAY

La boucle de l'eau

Une course pédestre organisée par le Lion's Club : 25 km en bord de Seine, au service des centres d'accueil des malades d'Alzheimer.
Inscriptions sur place ou www.labouclede-leau.monsite.wanadoo.fr
Le 14 mars, base de loisirs de La Frette

MARLY-LA-VILLE

Salon artistique des arts plastiques
Organisé par l'Atelier de restauration des œuvres d'églises, avec deux invités d'honneur, les peintres Isabelle Malandra et Sabri Bounekraf.
Les 7 et 8 mars, église Saint-Étienne
06 78 69 96 36

VAL D'OISE

Portes Ouvertes à l'IMA
Les centres de fomation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat à Villiers-le-Bel (automobile, restauration), Cergy (restauration) et Eaubonne (coiffure, esthétique) ouvrent leurs portes les 14 et 29 mars, et le 29 avril.
01 34 29 46 76 (Villiers-le-Bel)
01 34 35 80 26/36 (Cergy)
01 34 27 44 88 (Eaubonne)
ou www.ima95.fr

1 million

de visiteurs, chaque année, à la base de loisirs de Cergy-Pontoise. Ce poumon vert francilien, doté d'un stade d'eaux vives et d'un téléski nautique, propose, dans le respect d'un environnement privilégié, la pratique d'une cinquantaine de disciplines sportives. Le conseil général participe au fonctionnement de la base de loisirs à hauteur de 840 000 euros par an.

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA MAJORITÉ DE GAUCHE

Élus socialistes et apparentés

2009 : le gouvernement asphyxie les collectivités

La discussion du budget départemental a permis de constater le silence coupable de l'opposition de droite du conseil général sur le désengagement de l'État. Un silence qui contrastait singulièrement avec leurs interventions agressives et démagogiques contre les mesures prises par notre majorité. Alors que le comité Balladur planche sur la réforme des collectivités territoriales, Bercy les asphyxie chaque jour un peu plus. Il est nécessaire de rappeler les mauvais coups contenus dans le projet de loi de finances 2009 du gouvernement Fillon et voté par l'UMP.

• **Celui-ci ne permet pas aux collectivités d'assurer leurs missions.** L'enveloppe des dotations versées par l'État aux collectivités progressera seulement en 2009 de 0,7 % et 0,8 %, selon l'Association des maires de France. Cela aura une conséquence directe sur l'investissement public, qui provient à plus de 75 % des collectivités territoriales. On anticipe une baisse de l'ordre de 30 % pour l'ensemble du territoire français cette année avec des conséquences directes sur l'emploi. Les dotations d'investissement spécifiques versées directement aux départements (dotation globale d'équipement, dotation départementale d'équipement des collèges) n'augmenteront pas.

• **Les compensations financières des compétences transférées par l'État** au département (l'Apa, le RMI et bientôt le RSA) et celles liées aux exonérations de certains impôts locaux ne seront pas assurées. La bataille menée par la gauche – rejointe par nombre d'élus locaux de toute couleur politique – contre la baisse de la dotation de solidarité urbaine (DSU) a permis d'écarter (pour 2009) ce mauvais coup.

• **Autre décision inacceptable, le retrait de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)** d'opérations programmées dans plusieurs communes de notre département (Sarcelles, Montmagny, etc.).

• **Si l'on ajoute le fiasco du plan banlieue** largement médiatisé, il y a un an : – les budgets de nos hôpitaux dans le rouge, les graves menaces qui pèsent sur le service public de La Poste, les attaques incessantes contre l'Éducation nationale – l'année sera difficile.

Dans ce contexte, la majorité départementale poursuivra la mise en œuvre de politiques nouvelles afin de rendre un peu de pouvoir d'achat aux Valdoisiens, de soutenir l'investissement et l'emploi. Nous travaillerons à une péréquation territoriale plus juste et, dans le même temps, nous nous opposerons à toutes les décisions gouvernementales néfastes pour notre département.

Groupe PS et apparentés. **www.valdoise-socialiste.com**

Élus communistes

Le logement, un droit méprisé

Que notre pays subisse une grave crise du logement ne fait de doute pour personne, et l'hiver l'accentue avec force. **Les premiers concernés,** les mal-logés, les sans-toit, les menacés d'expulsions ou de vente de leur habitation, vivent ces situations avec souffrance. Face à cette crise sans précédent, des bidonvilles réapparaissent. Les logements dangereux et précaires prolifèrent. Le manque de places devient criant dans les centres d'hébergement d'urgence. Et pendant ce temps-là, les expulsions continuent : chaque année, ce sont plus de 100000 décisions d'expulsion qui sont ordonnées. Combien d'enfants traumatisés et de parents désespérés se retrouvent du jour au lendemain à la rue ?

Notre département a fait le choix d'agir sur ce dossier, mais les mesures prises en la matière sont malheureusement bien en deçà des besoins des Valdoisiens. **Face au criant désengagement de l'État,** nous soutenons le projet de loi visant à la création d'un grand service public national et décentralisé du logement, capable d'assurer le droit à un logement de qualité pour tous et partout, avec des loyers accessibles.

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons, Marie-José Cayzac, conseillère générale, adjointe au maire d'Argenteuil.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

2009 : le pire est à craindre !

La nouvelle majorité départementale nous promettait du changement avec son arrivée. Nous ne sommes pas déçus : depuis leur élection, tout ne tourne plus tout à fait rond au conseil général !

Le département a longtemps été un outil efficace au service du public. Mais cela est un lointain souvenir car, depuis neuf mois, beaucoup de choses ont changé…

• Un département piloté à vue

Il n'y a plus de cap clair donné à ce département ! Les décisions sont désormais le fruit de petits arrangements et non plus le produit d'un travail de réflexion mûri avec les services et les habitants. Un phénomène est symptomatique de ce changement : les commissions de travail. Réunissant traditionnellement la majorité et l'opposition, elles sont devenues des réunions fantômes où plus rien n'est débattu.

Nous aurions pu croire que cela visait exclusivement à museler l'opposition UVO. Oui, c'est en partie vrai ! Mais c'est aussi pour dissimuler la cacophonie qui règne au sein même de la majorité.

C'est vrai que le congrès du PS est passé par là... Mais cela n'explique pas tout : si l'on constate que les membres de la majorité ne parviennent déjà plus à se mettre d'accord, c'est parce qu'ils ont été élus sur un programme inapplicable et démagogique. Rattrapés par la réalité, ils se résolvent – difficilement – à y renoncer peu à peu, craignant de mécontenter leur électorat, car c'est la seule chose qui compte à leurs yeux ! Les conséquences de ces atermoiements sont immédiates : les décisions sont souvent l'objet de revirements injustifiables, et ce sont les Valdoisiens qui paient l'addition ! Un exemple : après que le président s'est engagé à lancer des travaux au collège de Parmain, cette décision a été renvoyée aux calendes grecques parce qu'une partie de sa majorité s'y opposait. Le résultat de ces tergiversations est immédiat : les élèves vont devoir attendre au moins deux ans de plus pour avoir un collège refait !

• Une mise sous tutelle partisane

Piloter les affaires du département à vue, au gré des humeurs de quelques membres de sa majorité : ainsi va le quotidien du président du conseil général, ou plutôt devrions-nous dire de son cabinet. Car, trop occupé à mettre en scène une politique départementale davantage tournée vers la communication que le service au public, le président laisse ses collaborateurs politiques gouverner. Nous voyons progressivement se mettre en place une véritable tutelle politique sur le travail des commissions et de l'administration départementale. Là encore, ce sont les Valdoisiens qui paient le prix de ces jeux de cour : très souvent, les rapports de force entre les « politiques » et l'administration entraînent des conflits internes qui finissent par bloquer le processus et retarder la décision.

• Une opposition censurée

Parce qu'elle se montre sans complaisance et qu'elle a refusé les petits arrangements avec lesquels on achète habituellement le mutisme de l'opposition, les élus UVO sont aujourd'hui empêchés de remplir correctement leur mandat. Nous ne sommes plus conviés aux événements organisés par le département, y compris lorsqu'ils concernent nos cantons ; nous sommes écartés des réunions de travail, nous devons nous battre pour remplir correctement notre mandat.

Outre le mépris que cela dénote vis-à-vis des Valdoisiens qui nous ont élus, cela en dit long sur la façon dont le président et sa majorité vont conduire les affaires départementales : là où l'intérêt général primait, l'étiquette partisane est privilégiée ; là où nous travaillions avec les partenaires avant de décider, nous voyons aujourd'hui agir l'arbitraire ; là où tout fonctionnait, tout va aujourd'hui de travers, voilà le bilan de dix mois de gestion socialo-communiste !

+ d'infos sur le groupe UVO : www.u-v-o.com

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC – 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL: communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président: Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot:
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun:
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet:
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre:
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris:
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Ussein Mokhtari:
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller:
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton:
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Démaret:
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine:
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard:
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin:
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier:
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy:
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Marie-José Cayzac:
déléguée auprès du président chargé de la démocratie de proximité

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 3977

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0 800 322 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RMI/RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire :
Cinq maisons du département près de chez vous, vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services.

Maison du département du Vexin français
12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 34 67 02 59
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleede montmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

service hivernal
01 34 25 38 93
ou 01 34 25 33 22
routes.departementales@valdoise.fr

Mission prévention
Mission sécurité
01 34 25 33 67

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
01 34 25 76 89

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Le médiateur règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS ?*

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr.

À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS – **Directeur de la publication:** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef:** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction:** Christelle Boucneau. Tél.: 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Conception-réalisation:** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél.: 01 40 41 56 63. **Photographes:** P. Lemonnier, D. Blondin, Raphaël Dautigny, J-Y Lacôte, Charly Leborgne. Conseil général du Val d'Oise 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 463 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.